

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 23
**TARIFS DE L'ACCUEIL OCCASIONNEL EN STRUCTURES "MULTI-ACCUEIL -
HALTES-GARDERIES"**

Le montant des participations familiales dans les structures Petite Enfance pour l'année 2009 a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2008.

Cependant, concernant l'accueil occasionnel en haltes-garderies – Multi-accueil, les tarifs n'avaient pas évolué depuis 2003 ; après analyse et afin de permettre aux familles d'avoir un tarif préférentiel pour une durée plus conséquente, il est proposé, en accord avec votre commission, d'appliquer à compter du 1^{er} septembre 2009, les tarifs suivants, quel que soit le nombre d'enfants de la famille :

TARIF CLERMONTOIS		
1 ^{ère} heure	1,50 €	1 h = 1,50 €
2 ^{ème} heure	1,00 €	2 h = 2,50 €
3 ^{ème} heure	2,00 €	3 h = 4,50 €
4 ^{ème} heure	2,00 €	4 h = 6,50 €
Au delà par heure :	3,50 €	5 h = 10,00 €

TARIF NON CLERMONTOIS		
1 ^{ère} heure	2,00 €	1 h = 2,00 €
2 ^{ème} heure	2,00 €	2 h = 4,00 €
3 ^{ème} heure	3,50 €	3 h = 7,50 €
4 ^{ème} heure	3,50 €	4 h = 11,00 €
Au delà par heure :	6,00 €	5 h = 17,00 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
l'Adjointe chargée des Affaires Sociales

Françoise NOUHEN